



EuroMed Rights
EuroMed Droits
الأورو-متوسطية للحقوق

Perspectives pour la démocratie et les droits humains en Algérie



Compte-rendu des webinaires du consortium DRHC

Compilé et édité par Luis Martinez et Rasmus Alenius Boserup

Juin 2021

Rue des Comédiens 22, 1000 Bruxelles, Belgium, T +32 2 513 37 97

Email information@euomedrights.net – Website: www.euomedrights.org

Table des matières

Avant-propos.....	2
Introduction	3
1. Le mouvement du Hirak	5
2. L'armée.....	9
3. Libertés fondamentales et droits humains	14
4. L'économie	17
Lectures complémentaires	19

Avant-propos

Le présent compte-rendu résume les principales conclusions tirées de documents de recherche non publiés, abordés lors d'une série de webinaires fermés à l'automne 2020. Les webinaires ont réuni des chercheur-se-s, des défenseur-se-s des droits humains et des organisations de défense des droits humains et de la démocratie travaillant en Algérie. Les séminaires ont été organisés conjointement par EuroMed Droits, Dignity, l'Institut danois des droits de l'homme et la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseur-e-s des droits de l'homme. Le rapport est publié par EuroMed Droits en collaboration avec les organisations mentionnées ci-dessus.

Introduction

Pendant deux décennies après la douloureuse guerre civile de l'Algérie dans les années 1990, le pays est resté remarquablement stable dans une région caractérisée par les bouleversements, les révoltes et les guerres. Au cours de ces deux décennies, les recettes élevées venant de l'exportation de gaz naturel ont fourni au président Abdelaziz Bouteflika (1999-2019) les moyens d'acheter la paix sociale et de coopter les acteurs étatiques, les organisations de la société civile et les mouvements populaires. En parallèle, Bouteflika s'est appuyé sur l'armée, dont les unités de combat et de renseignement avaient accumulé puissance et expérience pendant la guerre civile, pour contraindre ou réprimer les opposants politiques et sociaux. Enfin, l'élite politique est restée incapable de défier le président en raison de profondes animosités internes provenant de l'alliance politique qui avait émergé pendant la guerre civile. Par conséquent, alors que le mécontentement populaire et les troubles restaient présents et en augmentation tout au long de la présidence de Bouteflika, les appels à un changement politique fondamental étaient rares en dehors des cercles politiques qui, depuis les années 1980, se sont battus pour une plus grande autonomie de la région kabyle. Les manifestations de masse qui ont éclaté en février 2019 ont brusquement changé ce schéma. En ralliant des millions de personnes derrière l'appel à un changement politique radical, le mouvement Hirak qui a émergé au printemps 2019, a ouvert la voie à une possible transformation du système politique algérien.

L'argument clé du présent rapport est que la "révolution" a peu de chances de faire émerger une transition démocratique et le respect des droits humains en Algérie. Il développe cet argument en quatre étapes.

Tout d'abord, il affirme que pour réussir à apporter une réforme politique à long terme, le mouvement du Hirak doit adapter sa stratégie aux réalités politiques et aux rapports de force sur le terrain. La première étape dans cette direction sera de déradicaliser son programme politique et de se transformer en un acteur politique réformiste. Le mouvement Hirak doit conclure des accords pour réformer et transformer le système avec ses principales parties prenantes plutôt que de s'engager dans une bataille à long terme avec les militaires pour détruire le système. Une telle transformation du mouvement Hirak d'un mouvement révolutionnaire en un acteur politique réformiste est bien sûr un choix que les dirigeants et cadres du mouvement doivent faire eux-mêmes. S'ils-elles le font, cependant, les acteurs internationaux qui souhaitent soutenir la démocratie et les droits humains devraient adhérer à ce processus et soutenir le mouvement. Tant que la communauté internationale ne sera pas disposée à imposer la démocratie depuis l'étranger, elle devrait continuer à soutenir les acteurs pro-démocratie dont le programme est axé sur les droits - comme ceux du mouvement Hirak - pour qu'ils deviennent des acteurs politiques civils puissants qui, grâce à de futures élections démocratiques, pourront prendre la tête d'une transition à long terme loin de l'autoritarisme et de l'autocratie.

Deuxièmement, le rapport appelle les acteurs nationaux en Algérie et les partisans internationaux de la réforme à reconnaître que les équilibres de pouvoir dans le pays impliquent qu'une démocratisation a peu de chances de se produire sans le consentement de l'armée. En outre, ils devraient se rendre compte qu'il est peu probable que l'armée donne son consentement si une transition est présentée comme une "révolution" ou une "purification" totale des élites de l'État. Le moyen le plus probable de convaincre les militaires qu'ils doivent diminuer leur rôle dans la politique est d'opter pour une réforme graduelle, plutôt que pour une révolution soudaine. Dénoncer le "caractère militaire" de l'État comme

I'ont fait de nombreux manifestant-e-s, c'est effectivement dire la vérité sur la façon dont le pouvoir et la politique sont structurés en Algérie. Mais cela n'aide guère les militant-e-s des droits humains et de la démocratie dans le processus qui les attend. L'accent devrait plutôt être mis sur la manière de persuader les militaires de consentir à la réforme. La négociation d'un véritable retrait de l'armée de la politique impliquera inévitablement des compromis douloureux pour toutes les parties.

Troisièmement, le rapport affirme que les équilibres du pouvoir intérieur en Algérie sont susceptibles de continuer à permettre aux protagonistes influents du régime de soumettre et de contourner les garanties constitutionnelles des droits et libertés lorsqu'ils le jugent politiquement nécessaire. Dans une telle situation, les acteurs de la société civile nationale doivent rechercher les possibilités de gagner en influence sur les institutions politiques du pays et la communauté internationale doit surveiller la situation avec vigilance et dénoncer systématiquement les violations des droits et libertés. Dans le même temps, il est essentiel que la communauté internationale soutienne les acteurs nationaux dans leur lutte pour intégrer et transformer de l'intérieur les institutions politiques du pays. L'émergence de la bonne gouvernance et des droits humains doit être considérée comme un objectif à long terme, qui nécessitera un certain nombre de luttes politiques pour des réformes portant, par exemple, sur le code juridique, les droits des femmes, les libertés d'expression, la transparence, etc. Pour que ces luttes politiques soient gagnées, la société civile algérienne doit s'engager et contribuer de l'intérieur.

Enfin, le rapport fait valoir que les acteurs de la réforme doivent reconnaître l'impact profond que la dépendance de l'Algérie à l'égard de la rente générée par les exportations de gaz naturel est susceptible d'avoir sur l'avenir politique du pays. Les effets négatifs de ce type d'économie rentière sont largement reconnus. Au cours des dernières décennies, il est devenu de plus en plus évident que le système rentier du pays ne permet pas une création suffisante de richesses et d'emplois. Pour assurer une transition stable vers un système démocratique, il faut que les jeunes chômeur-se-s du pays aient accès à l'emploi et que la classe moyenne existante ait accès aux biens de consommation et aux loisirs. Pour ce faire, le système doit se réformer et se diversifier. Et il doit introduire des mécanismes pour assurer la transparence, l'équité et la bonne gouvernance du secteur économique. Pour initier une telle transformation, le gouvernement algérien doit réformer ses systèmes bancaires et son système judiciaire afin de créer suffisamment de clarté, de transparence et de confiance. Il doit également garantir un système économique transparent et équitable qui encourage les entreprises privées et attire les investisseurs étrangers.

1. Le mouvement du Hirak

La transition actuelle de l'Algérie dépend dans une large mesure du développement futur du mouvement du Hirak. Le mouvement populaire pacifique qui a surgi de manière inattendue en février 2019, a été déclenché initialement par l'annonce, le 10 février 2019, de la candidature de Bouteflika à un cinquième mandat. Déjà en 2014, la candidature de Bouteflika pour un quatrième mandat avait suscité la controverse après qu'il ait été victime d'un accident vasculaire cérébral débilisant en 2013. Confiné dans un fauteuil roulant, incapable de parler et apparaissant rarement en public, il a néanmoins continué à présider l'État pendant six années supplémentaires. Cependant, en 2019, un sentiment largement partagé d'humiliation, de honte et de colère contre un système jugé incapable de susciter la confiance et d'offrir des opportunités à la majorité de la population, a déclenché des manifestations de masse. Des centaines de milliers d'Algérien-ne-s de tous horizons se sont rassemblé-e-s pour rejeter la candidature de Bouteflika. En quelques jours, plusieurs des plus ardents soutiens du président ont retiré leur soutien. Le 13 mars 2019, le président a annoncé qu'il ne se présenterait pas pour un cinquième mandat. Pourtant, alors que l'objectif politique initial consistant à bloquer le chemin de Bouteflika vers un nouveau mandat était atteint, les partisans ont rapidement ajouté de nouvelles demandes de transformation systémique de plus en plus révolutionnaires. Ces demandes allaient du remplacement complet des élites au pouvoir et de l'établissement d'un État civil au démantèlement d'un système économique corrompu. Comme l'observe Giulia Fabbiano:

« Le slogan « Yetnahaw ga3 » (« qu'ils s'extirpent tous ») s'installe en filigrane dès la mi-mars. Le soir du 11 mars 2019, après qu'Abdelaziz Bouteflika a annoncé le report sine die du vote et en amont de l'organisation d'une conférence nationale, un jeune Algérois issu de milieu populaire s'approche de la journaliste d'une télévision arabophone, en duplex depuis l'axe principal du centre-ville d'Alger pour suivre les manifestations en cours. Il lui précise que, contrairement au discours qu'elle tient, la population n'est pas en train de fêter la victoire. Consciente qu'un « pion a remplacé un pion », elle demande plutôt un changement profond du mode de gouvernance. « Yetnahaw ga3 », lance-t-il plusieurs fois, malgré l'insistance de la reporter de s'exprimer en arabe littéraire. La vidéo est rapidement devenue virale, ainsi que la formule que l'on retrouve aujourd'hui reproduite sur différents supports (tags, badges, t-shirts, tasses). Proche du « Dégage ! » des révolutions tunisienne et égyptienne, mais connotant davantage un désir de rupture radicale avec le « système » dans son ensemble, cette expression est sans doute l'un des principes de base du Hirak. Après la sortie de scène du président, annoncée par lettre le soir du 2 avril 2019, suite aux déclarations insistantes du feu chef d'état-major, Ahmed Gaïd Salah, favorable à l'application de l'article 102 de la Constitution relatif à la vacance du pouvoir, le mouvement ne s'essouffle guère. Au contraire, il se renforce en élargissant ses revendications. L'« extirpation de tous » et la refonte du système deviennent les principaux mots d'ordre des marches. « Le peuple veut qu'ils soient tous virés », « On enlève la bande au pouvoir et on sera bien », martèlent les manifestant.e.s, qui s'en prennent désormais ouvertement à celui qui a pris les rênes du pays, le général Ahmed Gaïd Salah, accusé de mettre en place un « scénario à la Sissi », c'est-à-dire une forme de gouvernance militaire de la crise et de la transition politique. « Sorry, sorry Gaïd Salah, echaâb hada machi djayeh, goulna yetnahaw ga3 ! » (« Désolé.e.s, désolé.e.s, Gaïd Salah,

le peuple n'est pas dupe, on a dit : extirpez-vous tous ! »), ou encore « Gaïd, tu es concerné par le Ga3 (tous) ! » sont les nouveaux slogans les plus répandus de cette période. »¹

Selon Fabbiano, les slogans du *Hirak* révéleraient peu à peu un radicalisme accru et une fierté d'être en opposition au régime :

« En s'opposant clairement aux tenants du pouvoir ("le système", "la bande"), les manifestant.e.s tracent une ligne de démarcation nette entre le "nous" du peuple (chaab) insurgé et le "vous" à extirper pour aboutir à une véritable transition démocratique. Le slogan "Ya hna ya ntouma" ("Nous ou vous") est sans appel. D'autres slogans signifient cette opposition lorsqu'ils expriment la volonté collective de se réappropriier le pays et son histoire de luttes, confisqués au moment de l'indépendance, comme "Bled bledna, ndirou rayna" ("Ce pays est le nôtre, et c'est nous qui prenons les décisions"), ou encore "Les généraux à la poubelle wel djazair teddi el istiklal" ("et l'Algérie aura son indépendance") ainsi que leurs nombreuses variations. Le caractère fortement patriotique du soulèvement, présent dès ses débuts, permet de renforcer un sentiment d'appartenance nationale, affaibli par la décennie de guerre intérieure et son traitement mémoriel. "Notre Algérie est plus grande et plus belle que la vôtre" est le message qu'une jeune femme, l'emblème tricolore sur les épaules, adresse au pouvoir le 1^{er} mars à Alger. La fierté retrouvée d'une algérianité constructive se lit, entre autres, dans cette réappropriation populaire de symboles tels que le drapeau, l'hymne et le récit nationaliste, auparavant désinvestis, voire proprement honnis. »²

En puisant activement dans la mémoire et les symboles collectifs, le *Hirak* représente une synthèse des imaginaires des différents mouvements de protestation qui l'ont précédé - du « Printemps berbère » des années 1980 au mouvement islamiste des années 1990. Comme ces mouvements précédents, le *Hirak* a créé un programme révolutionnaire qui se heurte aux intérêts et à l'agenda politique de l'armée.³

Les autorités, de leur côté, ont décidé que désormais les grandes lignes de la politique gouvernementale devaient passer par une « moralisation de la vie politique ». Cela impliquerait une transformation de l'État comme moyen de désamorcer le potentiel « révolutionnaire » du mouvement. Tout comme le gouvernement réformiste après les émeutes d'octobre 1988, les autorités d'aujourd'hui considèrent que la colère de la rue découle des « excès » du gouvernement. En conséquence, ils suggèrent de rectifier cela en réformant moralement le gouvernement et les structures étatiques, et les hauts gradés militaires espèrent qu'ils ne seront pas une fois de plus obligés d'intervenir pour corriger l'« incapacité » des acteurs civils à transformer l'État et à sauvegarder les intérêts de l'armée.

Confrontés à l'orientation révolutionnaire du *Hirak*, le haut commandement de l'armée et l'élite politique algérienne se retrouvaient tout au long de 2019 sur la défensive. En voyant que ses tentatives

¹Extrait de l'article inédit de Giulia Fabbiano : « À l'écoute de l'Algérie insurgée ».

²Extrait de l'article inédit de Giulia Fabbiano : « À l'écoute de l'Algérie insurgée ».

³Martinez, L. (18 février 2020). Martinez, Luis : L'armée algérienne à l'épreuve du mouvement citoyen du *Hirak*. *The Conversation*. <https://theconversation.com/larmee-algerienne-a-lepreuve-du-mouvement-citoyen-du-hirak-131798>

d'apaiser le mouvement en sacrifiant des dignitaires politiques isolés ou en lançant des initiatives de dialogue public catégoriquement refusées par le mouvement du *Hirak*.

Il aura fallu, en effet, une pandémie mondiale pour freiner la progression révolutionnaire radicale du mouvement du *Hirak* - du moins momentanément. Début mars 2020, alors que les craintes liées à la pandémie de Covid-19 se propageaient dans toute l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, les manifestants du *Hirak* refusaient dans un premier temps de se démobiliser et de suspendre leurs manifestations du vendredi. Ainsi, le 13 mars 2020, des manifestants sont descendus dans la rue pour le 56^{ème} vendredi consécutif en scandant « *ni le corona ni les arrestations ne nous arrêteront* ». Une semaine plus tard, cependant, le vendredi 20 mars, les rues de la capitale et d'autres grandes villes étaient désertes. Le *Hirak* décida d'arrêter les manifestations et exhorta les manifestants à lutter contre la pandémie en nettoyant et désinfectant les rues. La crise sanitaire de Covid-19 a ainsi mis fin à un mouvement que ni l'arrestation de militants ni les tactiques d'intimidation n'avaient pu arrêter. Les autorités algériennes ont profité de la pause pour intensifier leur répression contre le mouvement⁴ et tenter de restaurer la confiance du public dans l'État et ses institutions. Pour cela, le gouvernement a utilisé la lutte contre le Covid-19, qui à la mi-avril 2020 avait fait 326 morts en Algérie, comme une opportunité de se définir en tant que protecteur des citoyens. Désormais, les forces de l'ordre - la police et *la gendarmerie* - sortiraient de leur rôle de contrôle des manifestations du *Hirak*. Au lieu de cela, leur présence lors des manifestations serait maintenant justifiée comme des tentatives de protéger la santé publique en imposant le respect des règles de confinement partiel et les exigences de couvre-feu. Parallèlement à cette transformation du rôle de l'agent des forces de l'ordre, l'armée démontrera sa capacité à importer avec succès les équipements nécessaires aux personnels de santé à travers un pont aérien très attendu entre l'Algérie et la Chine. Ces événements ont été largement diffusés à la télévision nationale et dans les médias fidèles au régime. Au cours du mois d'avril 2020, par exemple, le journal militaire *El Djeich* écrivait que : « La détermination de l'État algérien a permis au pays d'éviter une véritable tragédie ».⁵ Des éloges similaires à la capacité de l'État et des manifestants à « collaborer » ont également été rapportés par les médias traditionnels de qualité comme le journal *El Watan* qui a écrit dans un éditorial publié le 15 avril 2020 que : « L'État a relevé le défi [...]. »⁶ S'appuyant sur la lutte contre l'épidémie de Covid-19, les autorités ont ainsi réussi à améliorer l'image de la planification et de la politique du gouvernement et à saper les critiques du *Hirak* à l'égard des dirigeants politiques et militaires. **De cette manière, la pandémie de COVID-19 a imposé une rupture radicale dans la capacité du *Hirak* à mobiliser ses soutiens, et a exempté les autorités de répondre aux demandes du mouvement populaire pacifique et révolutionnaire.**

Il ne fait aucun doute que le mouvement du *Hirak*, en dépit de ses récentes difficultés déclenchées par la pandémie de Covid-19, reste un acteur clé dans la manière dont l'Algérie se développera politiquement. Il est cependant crucial que ses membres et sympathisants reconnaissent le caractère spécifique du pouvoir et de la politique en Algérie. Pour commencer, il est très peu probable que le *Hirak* puisse imposer une trajectoire en Algérie qui ressemble à celle de la Tunisie en 2011. Le rêve

⁴Par exemple, le journaliste et militant Khaled Drareni, directeur du site d'information en ligne *Casbah Tribune* et correspondant de Reporters sans frontières, a été arrêté le 29 mars 2020.

⁵El Djeich. (Avril 2020). Président-ANP : cohérence totale. *El Djeich*, (681).

⁶Bahmane, A. (15 avril 2020). Ce qui nous attend demain. *El Watan*. <https://www.elwatan.com/edito/ce-qui-nous-attend-demain-15-04-2020>

d'un changement de régime révolutionnaire déclenché par la révolte populaire, que le mouvement du Hirak a activement mis en avant à ses débuts au printemps 2019, repose sur une fausse comparaison. Le pouvoir et la politique en Algérie ont peu de similitudes avec la Tunisie voisine. En effet, au fur et à mesure que le temps passe et que la pandémie freine la mobilisation du mouvement du *Hirak* depuis mars 2020, le Hirak lui-même semble s'être rendu compte que le régime militaire algérien n'a rien à voir avec l'État policier de Ben Ali. En effet, l'Algérie ressemble plus au Venezuela outre-Atlantique, où la rente militaire et pétrolière sous-tend le régime de Nicolás Maduro, qu'à son voisin d'à côté, la Tunisie. Le régime de Maduro a réussi à repousser les revendications du mouvement national de protestation pour la démocratie, les droits et les libertés. Il en va de même pour plusieurs autres gouvernements autoritaires, y compris les voisins régionaux de l'Algérie en Égypte et en Syrie, ainsi que plusieurs régimes plus lointains, comme celui en place en Biélorussie. Ces échecs à obtenir la démocratie sur la base de révoltes nationales surviennent à un moment où les échecs de la démocratisation internationale en Afghanistan, en Irak, en Libye et au Mali ont sapé la volonté de la communauté internationale d'imposer la démocratie par la force. En conséquence, le mouvement du *Hirak* doit adapter sa stratégie aux réalités politiques si la démocratie et les droits humains doivent prévaloir. Il doit déradicaliser son agenda politique et se transformer en acteur politique réformiste. Il doit conclure des accords pour réformer et transformer le système avec ses principales parties prenantes plutôt que de s'engager dans une bataille à long terme avec l'armée pour détruire le système lui-même. Une telle transformation du mouvement du *Hirak*, d'un mouvement révolutionnaire en un acteur politique réformiste, est bien sûr un choix que les dirigeants et les cadres du mouvement doivent faire eux-mêmes. S'ils le font, cependant, les acteurs internationaux qui souhaitent soutenir la démocratie et les droits humains devraient embrasser ce processus et soutenir le mouvement. Tant que la communauté internationale ne s'efforce pas plus pour faire respecter la démocratie à l'étranger, elle devrait continuer à soutenir la pro-démocratie avec un programme de droits comme ceux du mouvement du Hirak, qui vise à devenir un acteur politique civil puissant qui, grâce à de futures élections démocratiques, peut prendre la tête d'une transition à long terme loin de l'autoritarisme et de l'autocratie.

2. L'armée

L'avenir politique de l'Algérie dépendra dans une large mesure de l'armée. Le haut commandement de l'armée se considère comme l'épine dorsale de l'État algérien et s'engage à assurer la sécurité du pays et à protéger sa forme républicaine de gouvernement.⁷ Malgré ses nombreuses fractions internes, l'establishment militaire a historiquement su surmonter ses divergences internes et s'unir face aux crises politiques qui ont marqué l'histoire de l'Algérie depuis l'indépendance.⁸ S'appuyant sur ses connexions et ses réseaux dans tous les secteurs de la société, l'armée bénéficie en outre de ressources financières substantielles avec un budget annuel de 12 milliards de dollars, soit 25 % du budget total de l'État.⁹ Dans cette perspective, l'accès à la rente générée par les exportations de gaz est crucial et, par conséquent, Sonatrach, la compagnie pétrolière nationale, est l'aile financière de l'armée : les exportations d'hydrocarbures représentent 95 % des recettes d'exportation de l'Algérie et 75 % de ses recettes budgétaires. Le rôle de l'armée dans la vie politique du pays peut être défini comme celui d'un régulateur central déterminant la place et la fonction que chacun des partis et mouvements politiques doit avoir sur la scène politique.¹⁰ L'attitude du peuple algérien envers l'armée est cependant intrinsèquement ambivalente : elle est considérée à la fois comme une source de fierté et une source de frustration.

Lorsque des manifestations ont éclaté en 2019, le haut commandement militaire a utilisé intelligemment les demandes exprimées par le *mouvement du Hirak*, telles que « Retirez-les tous » ou « Ce sont tous des voleurs », pour démanteler les réseaux politiques, administratifs, financiers et sécuritaires associés au président Bouteflika. Le haut commandement militaire l'a fait principalement parce qu'il estimait que les cercles de pouvoir étaient à la fois incapables de résoudre la crise en cours et parce qu'il pensait qu'ils avaient accumulé une trop grande autonomie par rapport à l'armée. Les purges menées par l'armée ont touché des Premiers ministres, d'autres ministres, des chefs d'entreprise, des officiers de sécurité de haut rang qui ont été pour la plupart jetés en prison pour corruption ou haute trahison présumée. Cette attaque contre des proches de l'ancien président a d'abord donné satisfaction à de nombreux Algériens car elle a été présentée comme une réponse aux appels du Hirak à la purification de l'élite étatique. Pourtant, cette attitude initiale céda progressivement la place à un sentiment général d'inquiétude quant aux motivations et aux stratégies de l'armée. Celle-ci s'est confirmée lorsque les militaires, au début de la transition, ont annoncé que des élections présidentielles, en contradiction avec les demandes présentées par le *Hirak*, seraient organisées sous peu et dans les délais prescrits par la constitution. Malgré un taux de participation historiquement bas, l'élection d'Abdelmadjid Tebboune à la présidence, le 19 décembre 2019, a été

⁷Voir Cook, SA (2007). *Diriger mais pas gouverner : le développement militaire et politique en Égypte, en Algérie et en Turquie*. The John Hopkins University Press.

⁸Bourrat, F. (2011). L'armée algérienne : un État dans l'État ?. *Les Champs de Mars*, (23), 21–37. <https://doi.org/10.3917/lcdm1.023.0021>

⁹ Ouaisa, R. (6 mai 2019). Algérie : quel rôle pour l'armée dans la transition démocratique ?. *Telos*. <https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/algérie-quel-role-pour-larmee-dans-la-transition-d.html>

¹⁰ Nemar, R. (2010). Au-delà des casernes. Le rôle de l'armée en Algérie. *Les Cahiers de l'Orient*, (100), 19–32. <https://doi.org/10.3917/lcdlo.100,0019>

un succès pour l'armée et une indication claire du rôle central qu'elle prévoyait de jouer dans la régulation de la future vie politique de l'Algérie.

Le rôle de l'armée en tant que faiseur de rois et en tant que dirigeant caché de l'État remonte à l'indépendance. De 1962 à 1990, l'armée s'est appuyée sur le Front de libération nationale (FLN) pour diriger le gouvernement au jour le jour. Mais elle a conservé le contrôle direct de l'État en se réservant la présidence avec des candidats comme le colonel Boumédiène (1965-1979) et le colonel Chadli Bendjedid (1980-1991). C'est le refus de l'armée de permettre aux candidats du Front islamique du salut (FIS) de gouverner, malgré la nette victoire du parti aux élections législatives de 1991, qui a plongé l'Algérie dans la brutale guerre civile du début des années 1990. En 1995, après quatre ans de dictature militaire directe, c'est l'establishment militaire qui a organisé l'élection du général Liamine Zéroual à la présidence.

C'est aussi l'establishment militaire qui a organisé en 1999 l'élection d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence. Pourtant, largement critiquée pour ses violations massives des droits humains pendant la guerre civile (1991-1999), l'armée était consciente que pour que le gouvernement algérien retrouve une reconnaissance internationale, l'armée devait se retirer de ce rôle visible au gouvernement. En conséquence, les hauts gradés ont choisi Abdelaziz Bouteflika comme candidat civil pour devenir le nouveau chef d'État du pays alors que l'armée consolidait progressivement sa victoire militaire sur les milices islamistes : en 1999, des élections truquées ont eu lieu afin que Bouteflika puisse être officiellement nommé en tant que président, et un référendum sur une loi d'amnistie pour toutes les parties civiles a été organisé pour aider à construire une image présidentielle basée sur la réconciliation nationale.

L'armée et les services de renseignement ont été ravis des réalisations de Bouteflika au cours de la décennie 2000-2009 : ses premier (1999-2004) et deuxième (2004-2009) mandats ont donné à l'Algérie une chance de sortir de la guerre civile et de repartir de zéro ; les dépenses publiques ont augmenté et, dans une certaine mesure, l'amélioration de la situation du pays a ouvert de nouveaux horizons au peuple algérien. De 2003 à 2014, grâce à la hausse des prix du pétrole, le régime a pu acheter la paix sociale et politique.¹¹ Alors que l'armée se retirait de la politique, le budget annuel de la défense a été multiplié par cinq, pour finalement s'élever à quelque 11 milliards de dollars : l'armée a entrepris de moderniser ses équipements, de professionnaliser les forces armées et de développer une industrie militaire embryonnaire.¹² Les défis posés par les soulèvements arabes de 2011, la guerre de Libye et les menaces sécuritaires émergentes au Sahel ont désarçonné la doctrine militaire défensive et statique dominante de l'armée, entraînant ainsi la décision de redéfinir la défense territoriale. En termes d'évolution politique, l'establishment militaire et la présidence ont cherché à restreindre le pouvoir des services de sécurité, et donc à mettre à l'écart le chef du DRS, le général Tawfiq, alors considéré comme l'homme le plus puissant d'Algérie. Ensemble, Abdelaziz Bouteflika et le chef d'état-major de l'armée, le général Gaïd Salah, ont finalement démis Tawfiq de ses fonctions le 13 septembre 2015. En 2019, la tentative du chef de l'armée de se débarrasser définitivement de l'influence des

¹¹Martinez, L. et Boserup, RA (éditeurs). (2016). *Algérie moderne : de l'opacité à la complexité*. Hurst & Company.

¹²Touchard, L. (2017). L'évolution des forces armées algériennes. *Défense & Sécurité Internationale (DSI)*, (131). <https://www.arei24.news/2018/02/27/levolution-forces-armees-algeriennes/>

services de renseignement s'est consolidée lorsque Tawfiq a été arrêté le 4 mai 2019 et condamné à quinze ans de prison par un tribunal militaire.

Pourtant, la relation du haut commandement militaire avec Bouteflika est conflictuelle depuis sa décision de briguer un quatrième mandat présidentiel en 2014. Bouteflika étant en très mauvaise santé après un accident vasculaire cérébral qui l'a laissé mentalement et physiquement affaibli en 2013, la présidence était devenue aux yeux des militaires le lieu d'un intense lobbying de la part de puissants réseaux - le Forum des chefs d'entreprise (FCE), Sonatrach, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le FLN, le Rassemblement national démocratique (RND). Malgré le scepticisme du haut commandement militaire, ces acteurs ont tenu en 2014 à voir Bouteflika rester au pouvoir compte tenu des avantages financiers qu'ils tiraient du statu quo. Saïd Bouteflika, le frère du président et, officiellement, son conseiller, a cependant été publiquement accusé d'agir en tant que dirigeant de facto du pays. Il semble que le haut commandement militaire a finalement estimé qu'il ne lui serait pas avantageux de destituer Bouteflika par la force en 2014. À ce moment-là, aucun mouvement populaire n'avait demandé son retrait et une intervention risquait d'être perçue à l'intérieur et au niveau international comme un coup d'État illégitime. De plus, comme l'armée croyait avoir bien géré les « soulèvements arabes de 2011 », elle était convaincue que les menaces à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie étaient extérieures plutôt qu'intérieures. Cependant, les élections législatives de 2017 ont révélé que le pays était en pleine désintégration politique et sociale, et que le « système Bouteflika » n'avait pas de plan de transition politique. Compte tenu de la très grande dépendance de l'Algérie à l'égard des recettes d'exportation de pétrole, la baisse des prix du pétrole en 2014 a encore accru le sentiment de crise. L'émergence inattendue du mouvement de protestation du *Hirak* en février 2019 a finalement donné aux militaires l'occasion de s'élever contre Bouteflika, son frère et les réseaux qui leur sont associés. Tactiquement, l'armée a agi comme si le *Hirak* était une expression de la colère publique uniquement dirigée contre la corruption de la présidence de Bouteflika. La réponse politique de l'armée a donc été de chasser les partisans de Bouteflika et de les remplacer par un gouvernement de technocrates aux profils relativement honnêtes, compétents et capables.

Malgré l'alliance tactique avec le mouvement du *Hirak*, le haut commandement militaire continue de regarder avec suspicion le *Hirak* et en particulier ses slogans anti-militaires comme « Un État civil - pas un État militaire ». Rien n'indique que l'armée ait l'intention de pousser à une véritable transformation du système politique. Elle semble plutôt déterminée à améliorer l'efficacité de la gouvernance afin de répondre aux demandes socio-économiques que les manifestants du *Hirak* ont avancées. Il est peu probable qu'elle ait des projets pour répondre aux demandes de réformes politiques, de droits humains et de démocratie que ces manifestants ont également présentées. Cette stratégie semble particulièrement claire lorsque nous observons comment l'armée a continuellement refusé en 2019 d'engager un dialogue significatif avec le *Hirak*. Comme l'observe Siham Beddoubia :

« L'idée d'un dialogue entre le régime et les acteurs du Hirak s'est imposée dans le débat public. Ainsi, le 17 juillet 2019, le président du Forum civil pour le changement (qui compte soixante-dix associations, a été créé en plein Hirak, le 9 mars 2019, et est dirigé par Abderrahmane Arar, président du réseau NADA), propose une liste de treize personnalités publiques en vue d'établir un dialogue avec le régime pour sortir de la crise. Parmi ces personnalités figurent Karim Younes, Djamilia Bouhired, Mokdad Sifi, Mouloud Hamrouche, Mustapha Bouchachi, Ahmed Taleb Ibrahim, Nacer Djabi, Fatiha Benabou, Smaïl Lalmas, Lyes Merabet, Nafissa Lahrèche, Aïcha Zenai, et Islam

Benattia¹³. Une semaine plus tard, le 25 juillet 2019, le président par intérim, Abdelkader Bensalah, annonce la création d'une instance de dialogue et de médiation avec les acteurs du Hirak, dirigée par six personnalités¹⁴. À noter que seules deux des personnalités proposées par le Forum civil font désormais partie de cette instance, car la majorité de ceux qui ont été contactés ont refusé d'y participer. »¹⁵

Au cours des semaines suivantes, le *Hirak* et l'armée finiront par se séparer, le *Hirak* établissant une série de conditions préalables à l'engagement du dialogue (y compris la libération des détenus du *Hirak*, le respect par les forces de l'ordre du droit de manifester pacifiquement, la réduction de la présence de la police lors des manifestations, l'octroi d'un accès libre aux manifestations, une couverture médiatique libre des manifestations, etc.¹⁶). Cependant, lorsque le sous-ministre de la Défense et chef d'état-major de l'armée au début de juillet 2019 ont commenté ces suggestions, il était clair que l'armée n'avait pas l'intention d'accepter un dialogue. Comme le fait remarquer Siham Beddoubia, le régime n'était pas prêt à accepter ces conditions préalables :

« Cela reflétait l'ingérence de l'armée dans le processus, puisqu'elle cherchait à organiser l'élection présidentielle le plus rapidement possible, le général Gaïd Salah déclarant : "Il n'est pas question de perdre plus de temps, car les élections sont la question essentielle sur laquelle le dialogue doit se concentrer ; un dialogue que nous accueillons très favorablement et dont nous espérons qu'il sera un grand succès et une réussite, plutôt que la méthode [qui consiste à] imposer des conditions préalables qui équivalent à des diktats. »¹⁷

La perception qu'a l'armée du mouvement du *Hirak* comme étant une menace pour ses intérêts vitaux a été encore renforcée par le fait que le mouvement a été construit en opposition aux partis politiques existants, qu'il accusait d'être de simples « sous-traitants » du régime. Pour l'armée, il est impératif que les partis politiques et l'UGTA reviennent sur le devant de la scène et commencent à reconstruire des alliances et à gérer les institutions politiques. Les prochaines élections (élections législatives

¹³Cf. Sonia Lyes, « Forum civil pour le changement : 13 personnalités pour mener le dialogue et la médiation, TSA, 17 juillet 2019. <https://www.tsa-algerie.com/forum-civil-pour-le-changement-treize-personnalites-pour-mener-le-dialogue-et-la-mediation/>

¹⁴ Il s'agit de Karim Younes, ancien ministre de M. Bouteflika et ancien président de l'Assemblée nationale populaire (APN); Fatiha Benabou, professeure de droit public; Smaïl Lalmas, économiste et chef d'entreprise; Bouzid Lazhari, professeur de droit public et ancien parlementaire; Abdelwahab Bendjelloul, syndicaliste de l'enseignement; et Azzedine Benaïssa, universitaire.

¹⁵Extrait de l'article non publié de Siham Beddoubia : « Partis politiques et syndicats dans le mouvement du *Hirak* en Algérie, ou la difficile quête de légitimité ».

¹⁶La liste des conditions préalables se trouve dans TSA. (27 juillet 2019). «Le respect des engagements ou la rupture» : Karim Younes rappelle les conditions du panel. TSA. <https://www.tsa-algerie.com/le-respect-des-engagements-ou-la-rupture-karim-younes-rappelle-les-conditions-du-panel/>

¹⁷Extrait de l'article non publié de Siham Beddoubia : « Partis politiques et syndicats dans le mouvement du *Hirak* en Algérie, ou la difficile quête de légitimité ». Transcription du discours disponible dans El Watan (30 juillet 2019). Gaïd Salah veut un dialogue sans préalables. *El Watan*. <https://www.elwatan.com/edition/actualite/gaid-salah-veut-un-dialogue-sans-prealables-30-07-2019>; et dans Echoroukonline (30 juillet 2019). Gaïd Salah : "Les élections constituent le point essentiel autour duquel doit s'axer le dialogue." Echoroukonline. <https://www.echoroukonline.com/gaid-salah-les-elections-constituent-le-point-essentiel-autour-duquel-doit-saxer-le-dialogue/>

anticipées et élections locales) seront un moment de négociation entre les acteurs politiques et l'armée. Une réforme des circonscriptions électorales, destinée à augmenter le nombre de communes (de 1541 à 15 000) et de wilayas (de 58 à 80), générera de nouvelles ressources politiques et financières, et représentera donc une opportunité pour les partenaires de l'armée. Il est à noter que le parti islamiste des Frères musulmans algériens, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), n'a pas tardé à offrir son soutien au président nouvellement élu, et que, pour l'instant, il continue de le soutenir. En retour, le MSP s'attend à se rendre indispensable dans la gouvernance en raison de la faible légitimité qu'obtient le président Tebboune après le taux de participation désastreusement bas aux élections présidentielles de fin 2020. Si l'armée ne peut pas trouver d'autres partenaires politiques bénéficiant du soutien populaire et désireux de protéger ses intérêts, elle pourrait très bien former une alliance avec les Frères musulmans, suivant ainsi l'exemple de la monarchie marocaine, qui a formé une alliance avec les Frères musulmans marocains, le Parti de la justice et du développement (PJD).

Les acteurs nationaux et leurs soutiens internationaux devraient reconnaître que les équilibres de pouvoir en Algérie font qu'une démocratisation est peu probable sans le consentement de l'armée. En outre, ils doivent se rendre compte qu'il est peu probable que l'armée donne son consentement si la transition est présentée comme une « révolution » ou un « assainissement » total des élites étatiques. Le moyen le plus probable de convaincre l'armée qu'elle devrait diminuer son rôle en politique est d'opter pour une réforme graduelle plutôt qu'une révolution soudaine. Dénoncer le « caractère militaire » de l'État, c'est en effet dire comment le pouvoir et la politique sont structurés en Algérie. Mais cela n'aide guère les défenseurs des droits humains et les militants en faveur de la démocratie dans le processus qui les attend. Ils doivent veiller à ce que l'armée consente à se réformer. Négocier un véritable retrait de l'armée de la politique impliquera inévitablement des arbitrages douloureux et des compromis pour toutes les parties - un processus que des pays comme la Turquie, le Brésil et le Chili ont compris et mis en œuvre dans leur passé récent. De ces expériences, nous pouvons conclure que convaincre le pouvoir militaire en Algérie de soutenir une augmentation des libertés, des droits et de la démocratisation, est susceptible de nécessiter l'introduction de dispositions garantissant aux forces armées la protection qu'une révolution du système ne leur permettrait pas d'avoir. L'apport de telles protections devrait toutefois être combiné à l'insistance des acteurs locaux et internationaux sur des mesures véritables visant à accorder aux acteurs civils un rôle clé dans la reconstruction du système politique sur la base des droits de humains et de la démocratie.

3. Libertés fondamentales et droits humains

Le cadre juridique et constitutionnel de l'Algérie n'est, malheureusement, que peu susceptible d'influencer ce à quoi ressemblera l'avenir politique du pays. Si la constitution garantit les droits et libertés fondamentaux des militants comme ceux engagés dans le mouvement du *Hirak*, il est peu probable que la colonne vertébrale militaire du régime respecte celle-ci si ces mouvements et acteurs collectifs sont perçus comme une menace. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre l'intensification de la répression envers les manifestants, les critiques et les acteurs de la société civile lorsque la police et le gouvernement ont pris le dessus dans le bras de fer avec le *Hirak* lors de la crise du Covid-19 en 2020. N'ayant pas réussi à mobiliser le soutien pour sa solution politique, mais ayant désespérément besoin de normaliser la vie politique, le président nouvellement élu de l'Algérie est également devenu de plus en plus répressif. En effet, le gouvernement a dans une large mesure criminalisé l'exercice pacifique des libertés fondamentales et des droits humains dans le but d'empêcher la réapparition de manifestations de masse à mesure que la crise du Covid-19 a progressivement changé de forme. Comme l'observe Mouloud Boumghar, bon nombre des actes répressifs du gouvernement sont commis au mépris absolu à la fois de la constitution et des obligations internationales du pays :

« Cet état de fait est déjà contraire à l'actuelle constitution algérienne, dont l'article 38 dispose que "les libertés fondamentales et les droits de l'Homme et du citoyen [...] constituent le patrimoine commun de tous les Algériens et Algériennes", et dont l'article 39 dispose que "la défense individuelle ou associative des droits fondamentaux de l'Homme et des libertés individuelles ou collectives est garantie". Il est également contraire aux engagements conventionnels de l'Algérie en matière de droits de l'Homme, engagements conventionnels auxquels la même Constitution accorde une valeur supérieure à celle de la loi en vertu de son article 150. La criminalisation se fait à travers un droit pénal matériel rédigé de manière imprécise, qu'applique un appareil judiciaire structurellement soumis à l'exécutif, dans un contexte où les militants du Hirak font l'objet d'un traitement particulièrement sévère. L'ensemble constitue un système répressif qui est inhérent au régime actuel.

»¹⁸

En effet, comme le souligne Boumghar, l'existence même d'un droit pénal contenant diverses infractions rédigées en termes vagues ouvre la porte à un harcèlement judiciaire abusif :

« Il en va ainsi de l'infraction d'attroupement non armé (art. 98 et 100 du Code pénal) qui s'applique de manière automatique en raison du régime législatif d'autorisation préalable et de l'interdiction de manifester en vigueur à Alger, et en réalité dans tout le pays, depuis 2001¹⁹. Malgré les nouveaux amendements constitutionnels en matière de liberté de manifestation pacifique qui ont été soumis à référendum, dans la pratique on ne constate aucun assouplissement dans l'application de cette interdiction et de cette infraction pénale. On peut également citer l'infraction d'atteinte à l'intégrité nationale (art. 79 du Code pénal), d'outrage envers les corps constitués (art. 146 et 144 du Code pénal), d'offense au président de la République (art. 144 bis du Code pénal), ou encore celle de démoralisation de l'armée en temps de paix (art. 75 du Code pénal). À ces charges communément

¹⁸Extrait de l'article non publié de Mouloud Boumghar : « Le formalisme constitutionnel et les pratiques répressives en Algérie, ou l'utilisation autoritaire de la loi contre les droits »

¹⁹ Observations finales du Comité des droits de l'Homme, CCPR/C/DZA/CO/4, §§ 44-45, 17 août 2018.

utilisées contre les militants du Hirak, s'ajoutent parfois des poursuites pour offense au dogme et aux préceptes de la religion islamique (art. 144 bis 2 du Code pénal). Enfin, le Code pénal a été révisé en avril 2020 dans un sens encore plus restrictif (loi n° 20-06 du 28 avril 2020), particulièrement dangereux pour l'exercice des droits de l'Homme. Il en va ainsi du nouvel article 95 bis du Code pénal qui prévoit une peine d'emprisonnement allant jusqu'à sept ans pour une infraction particulièrement imprécise, à savoir la réception de toute forme de financement, don ou avantage, quelle qu'en soit l'origine, nationale ou étrangère, étatique ou non étatique, "pour accomplir ou inciter à accomplir des actes susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'État, à la stabilité et au fonctionnement normal des institutions, à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale, aux intérêts fondamentaux de l'Algérie ou à la sécurité et à l'ordre publics". Cette loi a été adoptée par le même Parlement qui a approuvé le projet de révision constitutionnelle soumis à référendum. Elle montre clairement que les dispositions juridiques répressives les plus directement opératoires vont dans le sens d'un durcissement. »²⁰

Depuis l'émergence du Hirak en 2019, de nombreux exemples ont montré comment le cadre juridique reste un instrument de répression politique continue, d'intimidation et de contrôle. Comme l'observe Mouloud Boumghar :

« L'exécutif n'hésite pas à désigner des cibles à l'appareil répressif et judiciaire. Il en va ainsi des partisans d'un « État civil, non militaire », qualifiés de traîtres dans la revue du ministère de la défense nationale, déjà évoquée. Dans d'autres situations, c'est la présomption d'innocence qui n'est pas respectée par l'exécutif. Ainsi, dans une interview accordée au quotidien El Khabar le 15 avril 2020, M. Amar Belhimer, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, n'a pas respecté la présomption d'innocence. Tout en rappelant que seule la justice est habilitée à juger si les journalistes incarcérés ou placés sous contrôle judiciaire l'ont été pour des motifs relevant de la liberté de la presse ou pour d'autres raisons, le ministre de la Communication a déclaré à propos de la suspension des médias en ligne Maghreb Émergent et Radio M que leur "directeur est un journaliste qui a pratiqué la diffamation, la calomnie et l'insulte contre la personne du chef de l'État, il l'a donc maltraité, violant ainsi les limites de l'éthique et de la liberté de la presse"²¹. Le même ministre a qualifié des journalistes critiques de "semeurs de fitna" ("discorde"). Au plan procédural, les militants actifs du Hirak, qu'ils s'expriment sur les réseaux sociaux ou qu'ils tentent de manifester, sont poursuivis, et nombre d'entre eux sont placés en détention provisoire, qui est censée être exceptionnelle.»²²

Les équilibres de pouvoir intérieurs en Algérie continueront vraisemblablement à permettre à des protagonistes influents du régime de dompter et de contourner les garanties constitutionnelles des droits et libertés lorsque cela est jugé politiquement nécessaire. Dans une telle situation, les acteurs

²⁰Extrait de l'article non publié de Mouloud Boumghar, « Le formalisme constitutionnel et les pratiques répressives en Algérie, ou l'utilisation autoritaire de la loi contre les droits »

²¹Cf. Mokrane Aït Ouarabi, « Il affirme qu'il a été gangrené par la corruption : Belhimer promet d'assainir le secteur de la publicité publique », *El Watan*, 16 avril 2020. <https://www.elwatan.com/edition/actualite/il-affirme-quil-a-ete-gangrene-par-la-corruption-belhimer-promet-dassainir-le-secteur-de-la-publicite-publique-16-04-2020> ; Chérif Laïb, « Amar Belhimer à propos des journalistes incarcérés et des médias suspendus », *Algérie 360°*, 15 avril 2020. <https://www.algerie360.com/20200415-amar-belhimer-seule-lautorite-habilitee-a-juger-journalistes-incarceres/>

²²Extrait de l'article non publié de Mouloud Boumghar : « Le formalisme constitutionnel et les pratiques répressives en Algérie, ou l'utilisation autoritaire de la loi contre les droits »

nationaux de la société civile doivent rechercher des opportunités pour avoir une influence sur les institutions politiques du pays, et la communauté internationale doit surveiller étroitement la situation et dénoncer systématiquement les violations des droits et libertés. Dans le même temps, il est essentiel que la communauté internationale soutienne les acteurs nationaux dans leur lutte pour intégrer et transformer les institutions politiques du pays de l'intérieur. La bonne gouvernance et les droits humains doivent être considérés comme des objectifs à long terme, ce qui nécessitera un certain nombre de luttes politiques pour des réformes, incluant notamment le code juridique, les droits des femmes, les libertés d'expression, la transparence, etc. Pour que ces luttes politiques soient gagnées, la société civile algérienne doit s'engager et contribuer de l'intérieur.

4. L'économie

L'économie reste un facteur clé pour façonner l'avenir politique de l'Algérie. L'économie algérienne repose sur les exportations de gaz naturel et des produits connexes. Pendant des décennies, ce modèle économique a fourni au gouvernement un afflux massif de capitaux qui lui a permis d'acheter la paix sociale. La baisse des prix du pétrole, de 60 dollars le baril en janvier 2020 à 20 dollars en avril 2020, a cependant mis les dirigeants actuels du pays dans une situation précaire. La baisse du prix du Brent avait déjà commencé en 2014 et dans les années qui ont suivi, les recettes d'exportation de pétrole de l'Algérie ont diminué de moitié. Le gouvernement a puisé dans les réserves de change pour contrebalancer la baisse des recettes d'exportation de pétrole, mais les réserves de l'Algérie s'épuisent rapidement (passant de 180 milliards de dollars en 2014 à 50 milliards de dollars en 2020). En effet, début 2021, il semble qu'il ne restera plus grand-chose pour soutenir les dépenses publiques à la fin de 2021. Le budget qui a été adopté pour l'exercice 2020 s'élevait à 64 milliards de dollars, alors que les recettes budgétaires projetées étaient de 51 milliards de dollars. Alors que les prix du pétrole ont chuté en 2020, ces recettes ne devraient toutefois pas dépasser 30 milliards de dollars. Le gouvernement a annoncé que les importations passeraient de 41 milliards de dollars à 31 milliards de dollars en 2020, qu'il n'y aurait plus de contrats de recherche et développement avec des sociétés de conseil étrangères (7 milliards de dollars par an) et que Sonatrach, la société pétrolière et gazière publique, réduirait ses dépenses d'exploitation de 14 à 7 milliards de dollars.

En mars 2020, le gouvernement a présenté son plan d'action à l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon ce document, la diplomatie serait mise « au service d'une politique globale de renouveau national et de construction d'une nouvelle République ». D'un point de vue économique, la politique étrangère de l'Algérie se concentrerait sur le développement d'une stratégie « gagnant-gagnant » pour ses relations avec ses partenaires étrangers. Alors que l'Algérie était au bord de l'effondrement financier en raison de la baisse des prix du pétrole, le président Abdelmadjid Tebboune a jugé qu'il était « impératif de mettre un terme aux mauvaises pratiques [qui se sont] propagées pendant la période d'abondance financière, comme le gaspillage et une attitude de paresse et de surconsommation.²³ Le plan d'action du gouvernement représente sans doute une réponse politique aux demandes du *Hirak* : il reconnaît et intègre le fait que la "moralisation de la vie publique" est nécessaire et est une condition préalable aux réformes financières et à la relance économique. L'idée que la corruption et l'incompétence sont monnaie courante en Algérie est, en effet, un grief de longue date, et c'est une situation qui a été constamment dénoncée par chaque parti politique depuis les années 1980.

Les principaux partenaires commerciaux européens de l'Algérie ont longtemps déploré le climat des affaires désastreux qui prévaut et s'attendent à des réformes économiques de grande envergure qui contribueraient à rendre ce pays de 40 millions d'habitants plus attractif pour les investisseurs. L'Algérie peut compter sur le soutien de trois États, avec peu de références démocratiques, pour assurer la sécurité du régime - la Chine, la Russie et la Turquie. Le principal partenaire commercial de l'Algérie est la Chine, qui occupe toujours le premier rang avec 4,86 milliards de dollars (près de 18,7 % des importations totales de l'Algérie), en hausse de 18,37 %, suivie par la France avec 2,51 milliards de dollars (9,65 %), l'Espagne avec 1,93 milliard de dollars (7,44 %), l'Allemagne avec 1,933 milliard de

²³AFP (11 avril 2020). Pétrole et virus : l'Algérie face au cauchemar d'une multi-crise. *Challenges*. https://www.challenges.fr/economie/petrole-et-virus-l-algerie-face-au-cauchemar-d-une-multi-prise_705670

dollars (7,42 %) et l'Italie avec 1,86 milliard de dollars (7,17 %). La Russie est le principal fournisseur d'armes de l'Algérie et la Turquie a l'intention de signer un accord de libre-échange avec l'Algérie. Du point de vue de l'Union européenne (UE), le fait que ces trois pays aient consolidé leurs positions respectives en Algérie remet sérieusement en cause sa capacité à influencer les autorités algériennes.

Lors de chaque crise pétrolière précédente (1986-1990 et 2000-2003), la question de la réforme de l'économie rentière du pays a émergé avec force. C'est également le cas aujourd'hui où les idées ne manquent pas sur la manière dont l'Algérie devrait transformer son économie. Le site Web du *Hirak*, Nabni,²⁴ par exemple, a fait de nombreuses suggestions - dont beaucoup ont trouvé leur place dans le plan d'action du gouvernement. C'est le cas des propositions de projets dans le secteur de l'éducation, le développement d'une « industrie du tourisme et du cinéma », etc.

Finalement, il y a trois étapes que l'Algérie doit franchir pour stabiliser son économie : la diversification de la production, la réduction de la part des hydrocarbures dans le PIB et l'augmentation de l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers. De telles réformes prennent du temps et exigent la confiance et le soutien du public. Malheureusement, le gouvernement actuel du président Tebboune semble n'avoir ni l'un ni l'autre. N'ayant pas de temps à perdre, le gouvernement a donc visé à reconstruire la vie politique de l'Algérie - notamment en approuvant la réforme constitutionnelle, en organisant des élections générales anticipées, en mettant en œuvre la réforme territoriale, destinée à faire passer le nombre de communes de 1500 à 15000, et en organisant des élections locales. - comme moyen de renforcer ses capacités à mettre en œuvre le plan d'action indispensable.

Les acteurs internationaux devraient reconnaître le profond impact que la dépendance de l'Algérie à l'égard des rentes générées par les exportations de gaz naturel est susceptible d'avoir sur l'avenir politique du pays. Les effets négatifs de ce type d'économie rentière sont largement connus. Au cours des dernières décennies, il est devenu de plus en plus clair que le système basé sur la rente du pays ne permet pas une création suffisante de richesse et d'emplois. Assurer une transition stable vers un système démocratique exigera que les jeunes chômeurs du pays aient accès à des emplois et que la classe moyenne existante ait accès aux biens de consommation et aux loisirs. Pour ce faire, le système doit se réformer et se diversifier. Et il doit mettre en place des mécanismes pour garantir la transparence, l'équité et la bonne gouvernance du secteur économique. D'autres pays exportateurs de pétrole comme l'Indonésie et la Malaisie ont réussi dans le passé à mener à bien ces transitions vers des économies diversifiées capables d'attirer des investissements étrangers et d'augmenter la croissance. Pour initier une telle transformation, le gouvernement algérien doit réformer ses systèmes bancaires et son système judiciaire afin de créer suffisamment de clarté, de transparence et de confiance. Il doit également garantir un système économique transparent et équitable qui encourage les entreprises privées et attire les investisseurs étrangers.

²⁴Voir le site Web de Nabni: <http://www.nabni.org/>

Lectures complémentaires

Beddoubia, Siham : « Les syndicats autonomes en Algérie, initiateurs des luttes démocratiques ? », *Confluences Méditerranée*, vol. 111, no. 4, 2019, pp. 119-134.

<https://doi.org/10.3917/come.111,0119>

Belakhdar, Naoual : « "L'Indépendance, c'est maintenant !" Réflexion sur le soulèvement populaire en Algérie », *L'Année du Maghreb*, n° 21, 2019, pp. 105-116.

Boserup, Rasmus Alenius : « Décennies de stabilité avant la rupture (2000-2020) » dans *Pouvoirs, La nouvelle Algérie*, N°176, Décembre 2020

<https://revue-pouvoirs.fr/Decennies-de-stabilite-avant-la.html>

Chena, Salim : « "On continuera la Bataille d'Alger". Réactivation du passé et réactivation contestataire dans le mouvement démocratique algérien de 2019 », *Confluences Méditerranée*, vol. 112, n° 1, 2020, pp. 227-241.

Charef, Abed: « Algérie : une réforme constitutionnelle sur des ruines politiques », *Middle East Eye*, 10 mai 2020.

Charef, Abed: « En Algérie, le *Hirak* peine à investir un champ politique en ruines », *Middle East Eye*, 18 décembre 2019.

Djabi, Nacer : « Cartographie des syndicats algériens à l'heure de la mobilisation de masse : Dynamiques actuelles et défis à venir », Bawader, Arab Reform Initiative, 6 mai 2020.

<https://www.arab-reform.net/publication/mapping-algerian-trade-unions-in-the-time-of-mass-mobilization-current-dynamics-and-future-challenges/>

Driss-Aït Hamadouche, Louisa et Chérif Dris: « Le face à face *Hirak*-pouvoir : la crise de la représentation », *L'Année du Maghreb*, n° 21, 2019, pp. 57-68.

<https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.5129>

Ghanem, Dalia: « Algérie : vers un effondrement économique ? », *Middle East Institute*, 26 mai 2020.

<https://www.mei.edu/publications/algeria-toward-economic-collapse>

Joffé, George: « Les Algériens ont-ils repris l'initiative ? », *Le Journal de l'Afrique du Nord Etudes*, vol. 24, n° 3, 2019, pp. 349-355.

<https://doi.org/10.1080/13629387.2019.1600229>

Martinez, Luis et Rasmus Alenius Boserup : *Algérie moderne : de l'opacité à la complexité*. Londres, Hurst Publishers et Oxford University Press, 2019

Martinez, Luis : L'armée algérienne à l'épreuve du mouvement citoyen du *Hirak*. *The Conversation*. 18 février 2020. <https://theconversation.com/larmee-algerienne-a-lepreuve-du-mouvement-citoyen-du-hirak-131798>

Mouhoud, El Mouhoub: «Les soulèvements algériens dans leur contexte : un entretien avec le professeur El Mouhoub Mouhoud », *Bawader*, Arab Reform Initiative, 17 avril 2019.

Nouri, Dris : « L'avenir du *Hirak* algérien suite à la pandémie de Covid-19 », *Bawader*, Arab Reform Initiative, avril 2020.

Ouali, Hacem : « Le mouvement a tenu ses assises hier à Alger : le PAD tient à la 'transition démocratique' », *El Watan*, 27 janvier 2020.

Tlemçani, Rachid : « Algérie : inventer de nouvelles règles politiques », *Bawader*, Arab Reform Initiative, 9 avril 2019.